



MODULE 4.2 : SPECIALISATION SUR DES HANDICAPS SPÉCIFIQUES - EN PRÉSENTIEL INTER-ORGANISMES-HANDICAP VISUEL ET AUDITIF

PUBLIC VISE

Les acteurs franciliens de l'univers de la formation et leurs équipes

PRE-REQUIS

> Aucun. Formation ouverte à tous.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES





COMPRENDRE les incidences des troubles en contexte emploi/formation

IDENTIFIER les techniques de compensation





PROGRAMME





Handicap visuel





- idées reçues / réalité
- chiffres clés. Personnes célèbres
- compensations spécifiques à ces types de situations
- diversité des situations. Degré de gravité
- les associations spécialisées. Réseau IDF
- faire/ne pas faire. Les bons réflexes

MODALITES

- > **Pédagogie** : approche basée sur l'interaction avec le formateur (vidéos, jeux, exercices, mises en situation/simulations -maladies oculaires/acouphènes/dégradation de l'audition-, partages d'expériences * * ...)
- > **Durée** = 1 journée
- **Lieu** = dans des locaux franciliens accessibles*. Par ex. dans les locaux de la délégation régionale Agefiph Ile de France, ou autre lieu délocalisé à déterminer, au plus proche des territoires
- **Groupes** = 5-12 participants

- * Nous solliciter en cas de besoin particulier
- * * Partagez vos questions et expériences avec le formateur, en amont de la session

Dates des sessions et inscriptions directement dans votre tableau de bord



